

ENSEMBLE POUR ROQUEBRUNE CAP MARTIN

Marie-Christine **FRANC de FERRIERE**
5, rue Honoré Augier
06190 ROQUEBRUNE CAP MARTIN

ASPONA
BP 17
06190 ROQUEBRUNE CAP MARTIN

Roquebrune le 15 Mars 2014

Monsieur le Président,

Je suis désolée de répondre avec retard à vos questions, la campagne électorale me prend évidemment beaucoup d'autant que j'assure toujours ma profession.

Vos questions demandent un temps de travail certain pour bien y répondre, en revanche je vous adresse quelques pistes de ce que souhaite faire rapidement pour notre ville de Roquebrune Cap Martin tout comme pour la communauté d'agglomération avec laquelle nous sommes intimement liés. Nous ne pouvons pas envisager le respect de l'environnement de façon isolée dans notre commune en oubliant le reste du territoire du Mentonnais.

Voici donc mon approche par rapport à l'environnement.

*Je souhaite mettre en place un **Plan stratégique de valorisation territoriale à long terme** (voir programme) **avec un volet environnemental important**. Son élaboration se fera, en faisant appel à toute la matière grise de la commune, en réseau avec la CARF et le Conseil Général, en partenariat avec des associations comme l'ASPONA, pour identifier les meilleurs projets.*

*Je m'engage à ce que tous les dossiers conséquents en matière d'environnement soient **étudiés avec l'ASPONA**.*

1 – RISQUES : Suite aux dégâts causés par les intempéries de janvier 2014, quels sont vos engagements pour prévenir les risques et réduire les coûts pour la collectivité (lutte contre les pistes et constructions illégales, entretien des sentiers et chemins publics, adaptation des infrastructures routières aux risques géologiques) ?

La CARF est là pour aménager l'espace de tout son territoire. Sur le dernier mandat, cette responsabilité a été oubliée pour permettre à certaines communes de tirer un maximum de subventions compte tenu que les budgets de ces communes ont été mal gérés et que leurs caisses sont vides. Je m'engage à faire le nécessaire pour que l'argent de la CARF soit consacré à l'aménagement de tout son territoire pour avoir des routes et des sentiers entretenus et confortés.

2 - NATURE : Quels sont vos engagements en matière de préservation des terres agricoles, des arbres remarquables et des espaces naturels (forêts, coulées vertes, Natura 2000 Mer et Terre) ? Que comptez-vous faire pour contenir l'artificialisation des sols ?

Le développement de l'urbanisme se fera de façon maîtrisée en préservant et en valorisant l'environnement.

J'envisage notamment (voir programme) :

- *L'exercice du droit de préemption de la commune afin de protéger les intérêts des Roquebrunois*
- *L'ouverture d'espaces d'écotourisme*
- *Dans la partie haute de la commune, j'examinerai la possibilité de trouver des espaces à mettre en culture bio qui pourraient alimenter les cuisines des écoles par exemple.*

3 – AIR : Quels sont vos engagements pour réduire les émissions de Co2 dues à la circulation routière qui mettent en danger la santé publique, plusieurs mois par an dans le Mentonnais ?

Il faudra trouver des solutions pour réduire la circulation automobile en mettant en place plusieurs solutions de rechange de dimension communautaire :

- Meilleurs transport en commun*
- Véhicules électriques en partage*
- Vélos électriques*

La circulation en véhicules et vélos électriques de partage pourrait être promotionnée auprès des touristes pour transformer notre territoire CARF en une grande cité du tourisme en circulation douce.

5 – BRUIT : Quels sont vos engagements pour réduire les nuisances sonores ?

Des études seront menées en vue de la création d'un nouvel axe routier (est-ouest) afin de libérer la ville de sa situation d'étranglement entre Monaco et Menton (voir programme)

4 – CIRCULATION : Quels sont vos engagements en matière de circulation des piétons et des vélos ?

La première décision facile et non coûteuse à prendre sera de prolonger à Roquebrune Cap Martin le bord de mer libéré une fois par mois à Menton.

Sont envisagés (voir programme) :

- *Le désenclavement du quartier du Fenouil et l'aménagement des routes et sentiers des hauteurs de Roquebrune*
- *Le réaménagement des plages de Carnolès avec mise en sécurité de la route du bord de mer et création de stationnements*

6 – ENERGIE : Quels sont vos engagements pour une plus grande efficacité énergétique dans la commune (transports, capteurs solaires sur les toits des maisons et des bâtiments publics, éclairage, etc) ?

Oui, les capteurs solaires seront les bienvenus à Roquebrune Cap Martin. L'urbanisme n'ayant pas été maîtrisé, les bâtiments construits sont sans empreinte locale. La présence de capteurs solaires ne défigurera pas la ville.

7 – EAU : Quels sont vos engagements en matière de gestion des cours d'eau et des vallons ?

Il me semble qu'il faut préserver les évacuations naturelles des eaux pluviales et entretenir les vallons pour qu'ils tiennent leur rôle.

8 -MER : Quels sont vos engagements pour la frange littorale (plages naturelles, flore et faune marines, etc) ?

L'extension des réseaux d'assainissement des eaux usées et pluviales est prévue (voir programme). Bien évidemment la flore et la faune marines doivent être protégées car après destruction, leur régénération ne sera pas forcément possible. A ce propos nous avons envisagé une brigade de surveillance en mer dans la zone des 300 mètres.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. L...' with a horizontal line underneath.